

11^e CONGRÈS

ARIBa

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES PROFESSIONNELS DE BASSE VISION

4 ▶ 5 NOV
2016

NÎMES
NOVOTEL ATRIA

VISION,
CONNAISSANCE
& CONSCIENCE

20
ans

BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin par participant / Date limite d'inscription : 21 octobre 2016

☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur ☐ Docteur ☐ Professeur

Nom : Prénom :

Profession :

Institution / Organisme / Société :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : tél :

mail :

à retourner à ARIBa : 12 chemin du Belvédère, 30900 Nîmes

Tél. 04 66 68 00 30 - Fax 04 66 68 95 40 - mail : ariba.30@wanadoo.fr - www.ariba-vision.org

droits d'inscription
au verso

1 ► DROITS D'INSCRIPTION

Ils comprennent : l'accès aux conférences, à l'exposition, les actes du congrès, les pauses café, le déjeuner et l'apéritif du vendredi 4 novembre (cochez le montant correspondant à votre situation).

Paiement **AVANT** le 30/09/2016

Paiement **APRÈS** le 30/09/2016

	membre ARIBa	non membre	membre ARIBa	non membre
médecins	☐ 185 €	☐ 230 €	☐ 230 €	☐ 260 €
autres professionnels	☐ 145 €	☐ 185 €	☐ 190 €	☐ 230 €
professionnels en recherche d'emploi ou retraités	☐ 70 €	☐ 70 €	☐ 90 €	☐ 90 €
étudiants*	☐ 55 €	☐ 55 €	☐ 55 €	☐ 55 €

* En cours d'étude pour l'obtention d'un diplôme d'état et n'exerçant pas d'activité professionnelle en parallèle aux études.

TOTAL 1

..... €

2 ► SOIRÉE DE CONGRÈS : ANIMATION FLAMENCO

Hôtel Imperator****, Quai de la Fontaine

☐ soirée du vendredi 4 novembre

50 € x couvert(s) =

TOTAL 2

..... €

TOTAL 1 + TOTAL 2 =

..... €

PAIEMENT

- ☐ Par chèque bancaire joint à l'ordre de : ARIBa
☐ Par virement bancaire : joindre photocopie de l'ordre de virement.

CRCA DU LANGUEDOC
code établissement : 13506
code guichet : 10000
compte n° : 91025451001 - clé RIB : 44
iban (n° de compte international) :
FR 76 1350 6100 0091 0254 5100 144
code BIC : AGRIFRPP835

À réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement correspondant, vous recevrez une facture acquittée.

Conditions d'annulation : toute annulation doit être signifiée par écrit auprès de l'ARIBa, le cachet de la poste, la date du fax ou du mail feront foi.
Les remboursements seront effectués après le congrès :

- Jusqu'au 15 octobre 2016 : remboursement de la totalité.
 - à partir du 16 octobre 2016 : remboursement de la totalité, déduction faite de 40 €.
- Aucun dîner de congrès réservé après le 15 octobre 2016 ne pourra être remboursé.

Votre inscription ne sera enregistrée par ARIBa qu'à réception du paiement ou de l'engagement de paiement.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et en accepte les termes.

Date et signature :



☐ Je souhaite recevoir fichet(s) de réduction SNCF. Coupon de réduction de 20%, valable pour l'aller et le retour.